

L'info@Crisnée

Mai 2013 – n°6



La commune de Crisnée souhaite engager une équipe permanente de 4 étudiant(e)s pour effectuer des travaux d'entretien tels que tontes, nettoyage des routes, entretien des filets d'eau, ramassage des feuilles, des déchets, etc...

Pour postuler, il faut être :

- Agé(e) de 18 à 25 ans
- libre le samedi entre 9h et 17h
- disponible durant 40 semaines de l'année
- titulaire d'un permis de conduire
- domicilié(e) à Crisnée

Si travailler pour la commune durant toute l'année vous intéresse, il vous suffit d'envoyer votre candidature accompagnée de votre cv à info@crisnee.be ou au collège communal, rue de Favray, 1, 4367 Crisnée. Date limite : le 30 mai 2013.



La commune de Crisnée va procéder au recrutement d'un(e) secrétaire communal(e) à titre définitif (avec stage d'un an). Les diplômes requis de même que les dates des différentes épreuves seront communiquées sur le site www.crisnee.be ainsi qu'aux valves de la maison communale à partir du lundi 13 mai prochain.

Vous voulez diminuer le montant de vos factures...?

Votre chauffage (mazout, gaz, électricité, bois, etc...) vous coûte cher ? Votre eau aussi ? Vous aimeriez payer moins... ?

Vous aimeriez connaître des moyens simples et efficaces qui sont de nature à contribuer à réduire vos factures ?

Alors répondez favorablement à l'invitation que vous lance le CPAS de Crisnée à participer à une séance d'informations avec l'intervention d'un animateur des "Equipes populaires". Chaque participant recevra un petit cadeau bien à propos !

Cette séance aura lieu le vendredi 31 mai 2013 de 13h30 à 15h30 – salles communales J. Vanmal, rue V. Bonnechère, 14, à Kemexhe.

Info : 019/33.83.94 – Entrée gratuite.

Sommaire

A la une
Job étudiant
Réduire vos factures
d'énergie
Secrétaire communale

World série Renaud
Cabaret – Revue 2013
Visite du Louvre

Sécurité routière
SMS

Déclaration d'impôts
Soirée Jazz Rotary



Crisnée vous invite... le samedi 1^{ER} juin 2013

La commune de Crisnée vous invite à découvrir le circuit de Spa – Francorchamps à l'occasion d'une journée full sport moteur.

C'est LE rendez-vous des vrais amateurs du sport moteur en Belgique. Au programme de cette journée pas comme les autres :



Exhibition Formule 1 RedBull Renault

Championnat Formula 3.5 (antichambre Formule 1)

Show ancêtres

Nombreuses courses annexes (Megane et Clio Trophy)



Vous aurez accès aux paddocks et à toutes les tribunes libres.

Animations diverses pour toute la famille (simulateur,...)



Prix : 10 euros (Transport en car et accès circuit)
Réservation obligatoire (validation après paiement)

Info et réservation : 019/33.83.90 ou 0486/85.10.13 - Alain Materne (après 17h) ou 0495/21.84.77 - Jean-François Brillon

Crisnée vous emmène à Lens et à Lille, en France...le 8 juin 2013

pour visiter en audioguide le Louvre II (antenne du Louvre de Paris) et ensuite la vieille ville de la capitale des Flandres.

Prix 15 euros. Réservation et paiement obligatoires. Afin de pouvoir confirmer les groupes pour les visites du Louvre, nous vous demandons de réserver au plus vite. Il ne reste plus que quelques places.

Infos : 019/33.83.90 - 0494/12.83.12 - 0474/58.85.69

Deux points de departs sont fixés :

Eglise de Kemexhe à 6h
Maison communale à 6.05h

Soirée Cabaret

"Les d'jins d'amon nos autes"

Revue 2013 **"En Scène"**

Humour, chansons et rire assuré.

Samedi 11 mai à 15.00h

Samedi 18 mai à 19.30h

Samedi 25 mai à 19.30h

Réservations : 04/257.52.07-0491/22.58.56

Sécurité routière à Crisnée



Il y a quelques semaines, le collège communal avait initié l'opération « escargots ».

L'idée était très simple : faire rouler pendant les heures de pointe des véhicules à 40 km/h pour contraindre l'ensemble des usagers à se conformer à cette vitesse.

Résultat : les usagers ont roulé moins vite et ils ont pu constater que le respect des limitations de vitesse ne leur avait pas fait perdre du temps...

D'autres initiatives seront prises dans les prochaines semaines. Elles s'inscriront dans le plan de sécurité

routière renforcée que nous vous présenterons à la prochaine rentrée scolaire.

Nous souhaitons mettre en avant une initiative d'une famille qui, dégoûtée par l'attitude égoïste et inconsciente de certains automobilistes, a décidé d'afficher la photo de ses enfants pour conscientiser les chauffards des effets potentiellement dramatiques de leur comportement inacceptable et imbécile.



La commune de Crisnée dispose d'un logiciel qui lui permet d'envoyer en un seul clic des sms à l'ensemble de la population. Ce système d'envois groupés de sms est très utile.

Nous disposons également d'un système d'envois groupés de courriers électroniques.

Alertes de sécurité, informations routières (route fermée, mise à sens unique, ouverture de voirie, etc...) infos services (la dernière était l'annonce par sms du report d'un jour du ramassage des poubelles en raison de problèmes techniques rencontrés par les camions SITA), sont là

quelques exemples qui justifient l'utilité pour la commune de Crisnée de communiquer avec vous par sms.

En outre, notre logiciel d'envois groupés de sms permet aussi d'envoyer des sms ciblés aux membres d'un ou de plusieurs clubs sportifs ou associations. Il est également à la disposition des entreprises pour communiquer avec leurs propres clients (moyennant le paiement d'une redevance).

Pour la meilleure efficacité possible de ce service mais aussi et surtout pour votre sécurité, ou votre facilité de vivre à Crisnée, nous vous invitons à nous communiquer votre numéro de gsm afin de nous permettre de compléter notre base de données.



Pour ce faire, contactez-nous par téléphone 019/33.83.90 ou via info@crisnee.be

La commune de Crisnée vous aide à remplir votre déclaration d'impôts.

Le SPF Finances et la commune de Crisnée s'associent cette année encore pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôts. Ce service est entièrement gratuit et totalement confidentiel.

Des agents de l'administration fiscale se tiendront à votre disposition à la maison communale, rue de Favray, 1, le jeudi 30 mai 2013, de 9h à 11.30h.

Il est indispensable que vous vous munissiez de votre carte d'identité et de votre code PIN (époux, épouse).

Documents nécessaires :

- déclaration fiscale de l'exercice précédent
- personnes à charge au 1 janvier 2013 (carnet de mariage)
- copie de la déclaration de revenus 2012
- avertissement extrait de rôle revenu 2011 – exercice 2012
- attestation d'invalidité (parents, enfants)
- numéro de compte financier avec le code IBAN

Fiches de :

- *salaires,*
- *primes syndicales,*
- *fonds sociaux (construction),*
- *allocation de chômage,*
- *indemnité de mutuelle,*
- *pensions, de prépensions,*
- *accidents de travail,*
- *maladies professionnelles,*
- *autres revenus de remplacement,*
- *rentes,*
- *revenus divers,*
- *talon de congés payés.*

- attestation de frais de déplacement (SNCB, TEC)
- avertissement extrait de rôle précompte immobilier revenus 2012 (revenu cadastral)
- emprunts hypothécaires (contrat, attestation fiscale si conclu en 2012, attestation de remboursement en 2012)
- assurances vie (contrat et attestation fiscale 2012, attestation de sommes déductibles en 2012)
- attestation de versements anticipés
- justificatifs des libéralités payées en 2012 (Unicef, Télévie, etc...)
- rentes alimentaires
- versement épargne pension
- attestation pour les chèques ALE
- attestation ONE (frais de garde des enfants de -3 ans)

- économie d'énergie (fournir facture et preuves de paiements) pour panneaux solaires (chauffage eau), panneaux photovoltaïques (production d'électricité), remplacement ou entretien d'une chaudière, installation double vitrage, isolation du toit, murs et sols, régulation chauffage central (vannes thermostatiques ou thermiques), audit énergétique
- habitation passive basse énergie zéro énergie
- dépenses protections vol, incendie.
- acquisition de véhicule électrique.

